
Délibération 2021-01

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020 du conseil scientifique de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Nombres de votants :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 4 mars 2021.

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Patrice AKNIN

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CS – 04/03/2021 - D.2021-01
Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :